

ACTUARIAT ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

EXCELLENCE

La formation en Actuariat et Intelligence Artificielle constitue une solide initiative qui répond aux besoins prédominants du marché actuel. Elle se focalise sur deux domaines en forte demande : l'actuariat et l'intelligence artificielle.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de fournir au secteur de l'assurance des professionnels hautement qualifiés, possédant une vision globale des disciplines liées à l'analyse statistique quantitative, à la tarification et à la gestion des risques au sein des compagnies d'assurance, en faisant usage de modèles d'intelligence artificielle. Le but ultime est de former des diplômés ayant la capacité d'innover et de présenter de nouvelles approches analytiques, afin de mener à bien des études visant à modéliser de manière mathématique les risques financiers et assurantiels. Cela englobe la création et la valorisation de contrats d'assurance, l'évaluation de produits dérivés, la prise de décisions en matière d'investissement et la gestion des risques financiers, entre autres.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Les lauréats de la filière Actuariat et intelligence artificielle auront les compétences nécessaires pour occuper rapidement des postes dans le secteur des assurances et mutuelles. Les lauréats de la filière Actuariat et intelligence artificielle seront capables de dominer les aspects technique et managérial qui les qualifient à s'insérer dans plusieurs secteurs.

A la fin de la formation, les lauréats développeront une expertise scientifique de très haut niveau en métiers d'actuariat et appliquer leurs compétences statistiques pour développer des modèles intelligents dans une grande variété de contextes.

DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, les lauréats seront aptes à occuper les postes suivants :

- Actuarial Data scientist
- Avoir les capacités de suivre un master recherche ou appliqué.
- Les entreprises publiques et privées. (Ministère des finances, Impôt, douane, ...)
- Les cabinet d'assurances et d'actuariat
- Les cabinets d'expertises et de conseil.
- Le domaine de la finance (banques, agences de crédit, ...)
- Les mutuelles et institutions de prévoyance, les caisses de retraites, les cabinets d'audit et de conseil.